

Le compte rendu de la séance du Conseil communal du 26 février 2019

L'ordre du jour ne comporte pas de points nécessitant débats. Ils sont acceptés à l'unanimité moins l'abstention à chaque fois des deux conseillères Kayoux. « *On met en place notre programme, ce sera le dernier Conseil où nous nous abstenons* », justifie la conseillère Géraldine Pignon.

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer fait remarquer par deux fois que les Kayoux s'abstiennent sur des points qui concernent la participation, ce qu'ils disent vouloir défendre.

« *Ce n'est pas ton problème* », commente le conseiller Jacques Otlet.

Bonjour micro

Nouveauté : trois micros circulent parmi l'assemblée (NDLR : lors des séances précédentes, le public avait regretté de ne pas entendre les interventions). Hélas, le test n'est pas concluant, les voix sont troubles. « *ça marche quand même mieux sans micro* », constate l'échevin David da Câmara Gomes.

Personnellement, nous nous rappelons que la sonorisation était déjà demandée par le conseiller Jacky Reginster (législature 2007-2012), quand les séances se tenaient encore à l'étage de l'hôtel de ville. Décidément, l'acoustique...

Economie d'énergie

L'échevin en charge de l'Energie Abdel Ben El Mostapha demande d'approuver l'adhésion à la centrale d'achats RenoWatt, dans le but de réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux. Dans un premier temps, la priorité sera donnée aux écoles (à l'exception du nouveau bâtiment de Lauzelle), aux B1 et B2 du Cœur de Ville et au Centre culturel d'Ottignies, les plus énergivores.

RenoWatt assurera les études, le financement du programme d'investissements (le projet est soutenu par l'Union européenne) et gèrera la procédure de marchés publics.

Le conseiller Dominique Bidoul remarque que le Centre culturel est déjà doté d'une cogénération, qu'il espère performante, et que la salle des fêtes de Céroux mériterait de bénéficier de ce programme.

L'échevin répond que la cogénération a permis de réduire de 17% la consommation du Centre culturel et de l'hôtel de ville. Mais d'autres travaux sont nécessaires au Centre culturel : isolation des murs, châssis... « *Il a fallu faire un choix. La salle de Céroux n'est pas dans le top 5 énergivore et n'est pas utilisée tous les jours. Elle pourra faire partie de la prochaine convention passée avec RenoWatt.* »

Bâtiments

Quelques points ajoutés par les conseillers de la minorité sont évoqués en fin de séance.

Dominique Bidoul regrette le mauvais état de la cuisine de la salle de Céroux : manque de matériel, défectuosité des appareils... « *Cela fait six ans qu'on le demande, j'attends une solution de votre part !* »

Le nouvel échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha annonce qu'un bon de commande pour 70 chaises et tables est à la rédaction. Il s'est renseigné sur l'état de la hotte, qui fait l'objet d'un contrat pour un nettoyage une fois par an : peut-être faudra-t-il prévoir un nettoyage plus régulier. Il invite le conseiller à l'accompagner à Céroux pour procéder ensemble à un état des lieux.

Dominique Bidoul regrette que rien n'ait été fait - depuis son intervention de janvier 2018 - pour

accélérer les travaux d'aménagement au rez-de-chaussée de l'ancienne mégisserie. « *Lors de votre déclaration de politique générale, en janvier, vous avez tiré la sonnette d'alarme au sujet de la situation financière de la Ville. Comment peut-on se permettre de perdre cette valeur locative de 4000€/mois ?!* »

L'échevin Abdel Ben El Mostapha assure que les travaux seront terminés à la fin avril. La Maison de l'Emploi pourra alors s'installer dans les trois espaces prévus. « *Reste un module d'environ 70m² à l'état brut. Il était prévu que la Mire BW s'y installe, mais elle s'est désistée en dernière minute. Ce sera difficile de le louer dans cet état. Nous devons y faire des travaux d'aménagement, le budget n'a pas été prévu.* »

L'ancienne échevine en charge des Bâtiments Annie Galban rappelle qu'en janvier 2018, elle avait annoncé la fin des travaux pour fin décembre/début janvier 2019. Quelques semaines de retard, ce n'est pas inhabituel.

Zéro plastique

Les conseillers Cédric Jacquet et Nicolas Van der Maren proposent de voter une motion pour adopter le zéro plastique dans les services communaux.

L'échevin en charge de l'Environnement Philippe Delvaux parle d'une bonne initiative avant de considérer que « *On comprend que vous êtes pressés dans le dos par des personnalités de votre parti, vu le contexte actuel* ». Il détaille ce que la Ville fait depuis des années pour réduire les déchets et annonce que le « Plan zéro déchet » sera présenté au Conseil d'avril. Il évoque aussi le travail effectué sur le règlement du service Fêtes et Manifestations pour que les organisateurs d'événements passent au gobelet réutilisable.

L'échevin des Fêtes, des Sports et de la Jeunesse Benoît Jacob ajoute que la Ville a offert des gobelets réutilisables aux mouvements de jeunesse et des gourdes aux clubs sportifs. Des fontaines d'eau seront installées dans les centres sportifs, grâce à un subside de l'inBW.

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer évoque la nécessité de passer à un autre mode de collecte des déchets. « *Chastre a adopté les poubelles à puce... et dès la première semaine, la quantité collectée a diminué de moitié.* »

Le conseiller Jacques Otlet dit à l'échevin de l'Environnement qu'il ne doit pas se sentir vexé parce que d'autres groupes politiques veulent faire un peu d'écologie.

La motion est acceptée (moyennant toujours les deux abstentions des Kayoux).

Maison du Tourisme, police

En fin de séance, les conseillers approuvent les statuts et contrat programme de la nouvelle Maison du Tourisme du Brabant wallon. L'échevin du Tourisme Benoît Jacob annonce qu'elle regroupe déjà 20 communes de la province et que les 7 communes de l'Est devraient la rejoindre.

Un quart d'heure de questions clôture la séance, au cours duquel la bourgmestre Julie Chantry communique les conclusions de l'enquête interne menée au sein de notre zone de police, suite à l'intervention du 17 décembre à la gare d'Ottignies, critiquée sur les réseaux sociaux.

L'enquête démontre que l'intervention a été menée selon les normes en vigueur. Le chef de zone a rappelé aux policiers que les citoyens ont le droit de filmer les interventions mais que les personnes filmées ne peuvent pas être reconnues si les images sont diffusées.

Tous les documents de l'enquête interne ont été transmis au Comité P, la police des polices, qui mènera sa propre enquête.

La conseillère Raphaële Buxant pose plusieurs questions sur le processus participatif qui accompagne le SOL pour l'avenir des environs de L'esplanade : quand sera réalisée l'enquête auprès des utilisateurs de

la gare de Louvain-la-Neuve ? Existe-t-il un projet de construire une gare des bus à l'endroit où l'extension de L'esplanade était envisagée ?

La bourgmestre Julie Chantry répond que l'enquête sera réalisée dans les mois à venir. L'échevin en charge de la Mobilité David da Câmara Gomes confirme qu'une réflexion a été menée - lors de l'élaboration du Plan Communal de Mobilité (PCM) de Louvain-la-Neuve - au sujet de l'extension et/ou du déménagement de la gare des bus, devenue trop petite et obsolète. Il espère que les deux hypothèses envisagées pourront être analysées dans le cadre du processus participatif qui accompagne le SOL : le déplacement de la gare des bus sur la jachère entre L'esplanade et la pompe à essence, ou à l'endroit où se prévoyait une extension de L'esplanade (au-dessus de la gare des trains)... cette seconde option étant plus complexe à mettre en œuvre et donc plus coûteuse.